

# ASSOCIATIONS EMPLOYEURS du Languedoc-Roussillon

## FORMATION GRATUITE\* à la GESTION ASSOCIATIVE

\*pour les adhérents ou futurs adhérents à UNIFORMATION



Salarié ou bénévole, intéressé ?  
Inscrivez-vous auprès de la Ruche Associative 11 !

### CONTACT

[contact@larucheassociative.org](mailto:contact@larucheassociative.org)

tel. 04 11 23 22 75

[www.larucheassociative.org](http://www.larucheassociative.org)

## 5 jours de formation en 2016

9h30 - 17h30 à IN'ESS, 30 av. Pompidor 11100 Narbonne

**Lundi 28 novembre**

PRESENTATION DU DISPOSITIF  
PRINCIPES DE LA LOI 1091  
ORGANISATION & GOUVERNANCE

**Mardi 29 novembre**

EVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF  
RELATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

**Jeudi 1er décembre**

FINANCES ASSOCIATIVES :  
comptabilité, financements,  
dossier de subvention

**Mardi 6 décembre**

GESTION DE PROJET ASSOCIATIF : définir,  
mettre en œuvre, communiquer et évaluer

**Lundi 12 décembre**

RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES  
EVALUATION DES CONNAISSANCES  
PREPARATION DU STAGE

# Certificat de Formation à la Gestion Associative\*

## Objectif général de la formation

Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

## Les atouts du CFGA

- Une formation courte en 6 modules ciblés sur les enjeux du monde associatif
- La pluridisciplinarité et l'expertise d'intervenants spécialistes
- Le partage d'expériences entre salariés et dirigeants bénévoles d'associations
- L'acquisition des connaissances et des compétences indispensables pour gérer une asso

## **PARTIE THÉORIQUE : 30 heures (5 jours)**

La formation théorique s'appuie sur les principes fondamentaux de la vie associative, apporte des connaissances suffisantes sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs.

### **I. Objectif 1 : "Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement."**

**Module 1 :** Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements.

**Module 2 :** Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.

### **II. Objectif 2 : "Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif" ...**

**Module 3 :** Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

**Module 4 :** Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

**Module 5 :** Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

**Module 6 :** Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

## **PARTIE PRATIQUE : 120 heures (20 jours)**

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique sur le livret de formation. Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat à la formation.

## Conditions d'inscriptions

- Être salarié ou dirigeant bénévole d'une association employeur
- Être adhérent à l'OPCA UNIFORMATION ou s'engager à le devenir pour l'année 2017
- S'engager à être présent à l'intégralité de la formation

**Le coût de la formation est intégralement pris en charge par UNIFORMATION**

Plus d'informations concernant le CFGA sur [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)